

Détermination • Combativité • Confiance

TOUTES NOS FORCES DÉPLOYÉES

A dire vrai l'été de l'année 80 n'aura guère connu de répit social. Les luttes ont continué dans nombres d'entreprises pour faire échec à leur fermeture ou à la répression et pour diverses revendications.

La conscience de la nécessité et de l'efficacité de l'action immédiate pour conquérir tout de suite de meilleures conditions de vie et de travail et défendre des acquis, a fait ces temps derniers, de remarquables progrès.

Le phénomène est d'autant plus significatif que cette évolution s'est produite au rythme d'initiatives très diversifiées et quelquefois nationales interprofessionnelles, **souvent d'origine C.G.T. et, disons-le, non pas pour nous en glorifier mais pour constater un fait : DE LA C.G.T. SEULE.**

Dans leur diversité et leurs formes variées, originales, depuis l'entreprise jusqu'à l'échelle nationale, les initiatives d'actions forment un ensemble qui dépasse le faux problème de savoir s'il faut privilégier l'action d'en bas ou l'action dans haut. L'essentiel c'est l'aptitude à mobiliser la masse des travailleurs dans chaque cas, au bon moment, dans les formes et pour des revendications auxquelles ils sont d'autant plus sensibles qu'ils ont été appelés à participer à leur élaboration sur les lieux de travail.

A PROPOS DE L'UNITÉ D'ACTION

Il est regrettable, mais significatif, que le secrétaire général de la C.F.D.T. ait cru devoir

apporter sa contribution à cette offensive contre la C.G.T. en se lançant, en plein mois d'août, dans une nouvelle agression contre notre organisation et ses dirigeants où l'anti-communisme le plus éculé le dispute à la mauvaise foi la plus évidente. Cet empressement à nous provoquer en basse polémique à la veille de la rentrée ne peut s'expliquer que par la crainte d'une relance de l'unité d'action sur des bases claires et pour une lutte efficace.

Ce qui compte avant tout c'est la volonté d'action des travailleurs.

Dans la mesure où ils sont déterminés à exprimer leur mécontentement, voire leur colère par l'action, à s'opposer aux mauvais coups du pouvoir et du patronat, à exiger que satisfaction soit donnée à leurs revendications, ils peuvent s'engager, unis, dans la

voie d'une lutte cohérente et efficace avec la centrale syndicale la plus représentative : la C.G.T., qui prouve son indépendance dans l'action.

C'est aujourd'hui la seule attitude valable pour assurer la défense des intérêts des travailleurs et pour recréer les conditions d'une unité d'action constructive, susceptible d'ouvrir de nouvelles perspectives unitaires aux travailleurs de chez nous.

Loin d'être isolée, la C.G.T. est là, et un peu là, bien dans sa peau à la tête des luttes, forte d'une confiance accrue des travailleurs.

Georges SÉGUY,
Secrétaire Général de la C.G.T.
(Extrait du Peuple n° 1090)

Sommaire

Page 2

- La Conférence nationale se prépare dans un climat de lutte.
- Foyers : Nouveaux succès.
- Versez l'argent de la lutte et de l'espoir.

Page 3

- Contrôle d'identité.
- Expulsions.
- Déclaration C.G.T.-A.E.F.T.I.

Pages 4-5

- 20-21 novembre 1980 : V^e Conférence nationale sur les problèmes de l'immigration :
— Une étape importante dans l'action Français-Immigrés.

Page 6

- Titres de travail. (Circulaire Stoléru)

Pages 7-8

- Regards sur le monde.

LA PRÉPARATION de la V^e CONFÉRENCE NATIONALE est entrée dans une phase active



Photo G. XUEREB

C'est sur un terrain fertile en actions qui se développent dans tous les secteurs professionnels et les régions que s'enracine tout ce qui concourt à la préparation et à la réussite de la V^e Conférence Nationale des 20 et 21 novembre sur les problèmes de l'immigration.

Dans la grande salle de la Grange aux Belles, les échos de ces luttes résonneront très fortement.

Participation des travailleurs immigrés de chez DUFOUR en lutte pour leur emploi et pour la sauvegarde de la « machine-outil » en France. Ceux de l'automobile, ceux des mines, du T.G.V., les « sans-papier », les Marocains de l'horticulture du Loiret, déjà présent par leur lutte viendront, affirmer leur volonté d'action avec la C.G.T. et la confiance qui lui portent.

Une conférence au cœur des luttes en prise directe avec la grande campagne d'adhésions à la C.G.T.

Une conférence où la solidarité internationale de classe se manifesterait avec force.

LA VOIX

**La conférence nationale
se prépare
dans un climat de lutte**

DES ENTREPRISES ET DES LOCALITÉS

LES LUTTES N'ONT PAS CONNU DE VACANCES ET LA RENTRÉE SOCIALE EST AGITÉE

Oui le mois d'août a été très animé : marins-pêcheurs, Manufrance, Renault, les mineurs, Prisunic, l'Imprimerie CHAIX, dans le bâtiment, la métallurgie, la chimie, le livre, etc..., des milliers et des milliers de travailleurs ont été dans la lutte malgré les vacances.

LES IMMIGRÉS AUSSI ONT PARTICIPÉ MASSIVEMENT AUX LUTTES GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES.

• T.G.V. DESQUENNE GIRAL

Des succès importants après cinq mois de lutte. Ce fut long et difficile : pressions, répression, interventions de la police, attentats contre les grévistes.

Mais ils ont tenu bon et ils ont gagné :
— augmentation de 400 à 800 F, avec salaire minimum de 3 000 F ;
— paiement hebdomadaire des primes de déplacement ;
— amélioration des conditions d'hébergement.

L'action continue sous d'autres formes pour obtenir la réintégration de 12 travailleurs dont 5 militants de la C.G.T.

• BLANCHISSERIES DE GRENELLE Issy-les-Moulineaux (Hauts de Seine)

— Salaires : Augmentation de 15 % en 1980, plus augmentation de 3 % pour les bas salaires, avec rattrapage automatique chaque trimestre sur la base d'une moyenne des indices INSEE-C.G.T.
— Embauche de 6 intérimaires.
— 1/4 d'heure de pause - Plus 1/4 d'heure supplémentaire en période de grande chaleur.
— Suppression du pointage du soir.
— Installation d'une cabine téléphonique avec libre accès.
— Liberté d'action syndicale sans surveillance, liberté de circulation dans l'entreprise des secrétaires U.D., U.L. et du député invités par le syndicat.

— Le directeur du personnel « de combat » a dû quitter l'entreprise.
La clé de ces succès : 98 % des travailleurs votent pour la C.G.T., dont plus de 60 % sont des travailleuses et travailleurs immigrés.

• DUFOUR OCCUPÉE !

Les travailleurs de DUFOUR « machine-outil » occupent leur entreprise à Montreuil depuis le 1^{er} août - plus de 60 % des salariés (730) sont des travailleurs immigrés (algériens, tunisiens, marocains, espagnols, portugais, maliens), ils comprennent bien que la « machine-

outil » est une des clés de l'indépendance comme les matières premières le sont dans les pays en voie de développement.

La solidarité de la C.G.T. s'exprime par les Unions Locales sur les marchés, dans quelques foyers et entreprises à forte concentration d'immigrés.

Heureuse initiative : Au moment où nous mettons sous presse un projet de fête dans l'usine occupée l'Aïd El Kebir avec l'ensemble des travailleurs et de leur famille a été présenté par les camarades de la C.G.T.

• RENAULT BILLANCOURT

Les immigrés de l'Île Seguin ne se laissent pas intimider et la rentrée des congés a été très combative.

— **Meeting avec Georges SÉGUY** : Très nombreux, venus de l'Île Seguin, des Fonderies, de la Mécanique, ils ont exigé le maintien de l'emploi à Billancourt et la réintégration de CERTANO, leur secrétaire.

— **Contre les sanctions et l'augmentation de la charge de travail** plusieurs débrayages sur les chaînes et en tôlerie.

— **En peinture** : la direction s'était mis en tête de diminuer les ressources

● Evet Ağustos ayı çok canlı ve savaşım dolu bir ay oldu : Balıkçılar, Manufrance, Renault, Madenciler, prisunic işçileri, CHAIX, inşaat, metalurji, kimya, işçileri ve daha binlerce ve binlerce emekçiler tatil olmasına rağmen savaşım'larını ardıcıl bir şekilde sürdürdüler.

GÖÇMEN EMEKÇİLERDE GENEL VE ÖZEL SAVAŞIMA KİTLESEL OLARAK KATILDILAR.

نعم، كان شهر أوت هيثا بالنضال
الملاحون مانيفر انسيري زونييك
شاكسمة خبايا الأرض قطاعات البناء
والمعادن والكيميا والكتاب... الخ
آلاف العمال ناضلوا رغم العطلة
كما ان المهاجرين، شاركوا
بشكل جماهيري، في كبرى
النضالات العامة والخاصة.

• Sim o mês de Agosto foi um mês muito animado : greve dos pescadores, Manufrance, Renault, Prisunic, tipografia CHAIX, greve dos mineiros, dos metalúrgicos, na construção civil, dos químicos, na imprensa, etc..., milhares e milhares de trabalhadores se lançaram na luta durante o período de férias. OS IMIGRANTES TAMBÉM PARTICIPARAM NUMEROSOS E ATIVOS NAS LUTAS GERAIS E PARTICULARES AS SUAS EMPRESAS.

d'un peintre que le médecin du travail venait de retirer de cabine pour un mois à la suite de l'examen de santé trimestriel. Il a fallu plusieurs jours de grève unanime des 2 équipes, pour faire respecter le droit à la santé. De nombreux secteurs ont soutenu cette lutte par des débrayages, des délégations ou des assemblées.

Foyers : NOUVEAUX SUCCÈS

FOYERLER YENİ BAŞARILAR

CGT foyerlerde oturanlar komitesiyle iş birliği halinde, Val-de-Marne bölge sendikaları birliğinin verdiği savaşım- larla, bu bölgede bulunan üç foyerde yeni haklar elde edildi.

Chevilly-Larue ve Thiais'de ADEF, Haye-Les-Roses'da AFRP foyeri.

CGT'ye üye olan ve onunla birlikte hareket eden foyer oturanları böylelikle CGT'ye güvenmelerinde haklı oldukla- rını ispatladılar.

L'Union Départementale C.G.T. du Val-de-Marne et les Unions Locales concernées avec l'active participation des Comités C.G.T. de résidents viennent d'obtenir de nouveaux succès :

• CHEVILLY-LARUE (A.D.E.F.) 2 ans de lutte.

Les résidents obtiennent :

— 700 millions de centimes de travaux ;
— des abattements sur les arriérés de 25 à 70 %, 1 ex. : pour une dette de 5.564 F, le résident paiera en 12 mois 1.021 F ;
— la reconnaissance du Comité de résident qui gèrera le budget social.

• THIAIS (A.D.E.F.) 16 mois de luttes.

Acquis :

— de nombreux aménagements et des- serments du foyer ;
— reconnaissance du Comité C.G.T. de résidence ;
— les mêmes abattements pour dettes qu'à Chevilly-Larue.

Dans les 2 cas arrêts des poursuites.

• L'HAY-LES-ROSES (A.F.R.P.)

Après une rénovation du foyer, l'A.F.R.P. a demandé 310 F de redevance mensuelle. Actions impulsées par les résidents soutenus par la C.G.T.

Acquis :

— redevance à 180 F pendant 6 mois, puis 220 F pendant 6 mois ;
— reconnaissance du Comité C.G.T. de résidents et réunion mensuelle avec les représentants de l'Association.

VERSEZ L'ARGENT DE LA LUTTE ET DE L'ESPOIR

La C.G.T. est à l'initiative et à la tête des luttes.

Avec les travailleurs français, vous êtes dans l'action, pour améliorer vos salaires, pour défendre vos emplois, les libertés syndicales.

Travailleurs immigrés, vous agissez aussi pour faire respecter votre dignité et vos droits.

Vous avez apprécié toute la bataille menée avec fermeté par la C.G.T. contre les lois scélérates anti-immigrés.

Les travailleurs algériens mesurent la part importante prise par la C.G.T. dans les initiatives engagées pour obliger le gouvernement français à signer de nouveaux textes avec le gouvernement algérien.

Pour gagner, vous avez besoin d'une C.G.T. toujours plus forte.

Mais, toutes ces luttes coûtent cher, très cher.

La C.G.T. a besoin de vous, des moyens que vous lui donnerez :

— en adhérant massivement ;
— en payant d'ici la fin de l'année un timbre syndical de plus ;
— en versant aux collectes, ou autrement si vous n'êtes pas syndiqué.

Versez tout de suite, beaucoup d'argent à la C.G.T., votre syndicat.

POISSY'DE TÜRKÇE ÖĞRETMENİ SORUNU

Uzun bir süredir Poissy'deki türk işçileri çocukları için bir türkçe öğretmeni istiyorlar. Bir çok defalar konsolosluga başvuruda bulunmuşlar fakat cevap olumsuz olmuş. Ama ne varki poissy'de 40'tan fazla çocuk varken ve sayıları yetersiz görülürken, konsolosluk vasıtasıyla CHANTELOUP LES VIGNES'ne çocuk sayısı 20 yi geçmediği halde bir öğretmen verilmiş. Nedenini ufak bir soruşturma sonucu anlıyorsunuz. Buradaki MHP yanlısı bir derneğin başkanı orda burda bu öğretmeni kendisinin getirdiğini söylüyormuş.

Demekki bazen çocuk yetersizliği önüsü ortadan kalkabiliyor... Demekki bazı siyasi görüşlerde öğretmen tayinlerini hızlandırabiliyor.



Contrôle d'identité et loi Peyrefitte

Un décret du 30 juin 1946 prévoit que les immigrés sont tenus de présenter, à toute réquisition des agents de l'autorité, les documents qui les autorisent à séjourner en France.

Mais dans le métro, la rue, les foyers, c'est une véritable chasse au faciès, inadmissible.

A Dôle, des policiers ont été poursuivis pour avoir conduit et retenu au poste des immigrés qui refusaient de se soumettre à un contrôle d'identité. Puis ils ont bénéficié d'un non lieu.

Et voilà que Peyrefitte, dans son projet de loi, a introduit les contrôles d'identité et même l'incarcération administrative qui avait été reconnue anticonstitutionnelle.

Une loi scélérate qu'il faut combattre avec force.

انتبه: حذار من خطر الطرد

ATTENTION DANGER : EXPULSIONS

1) L'ADMINISTRATION ET LA POLICE DOIVENT RESPECTER CERTAINES FORMALITÉS.

Le préfet du département où habite l'immigré doit lui faire savoir que l'administration a l'intention de l'expulser :

Un « **bulletin de notification** » doit être remis (par la police ou la gendarmerie) en principe en mains propres (en cas d'impossibilité il peut être envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception).

Le bulletin doit convoquer l'immigré devant la commission des expulsions, en précisant :

- les motifs de la convocation ;
- le lieu, la date et l'heure de la réunion de la commission.

Le bulletin doit indiquer :

- que l'intéressé peut se présenter seul ou avec un avocat ;
- que l'intéressé ou son avocat peut demander la communication du dossier.

ATTENTION : La commission d'expulsion n'est pas compétente :

- pour ceux qui n'ont jamais eu de carte de séjour ;
- pour ceux pour qui le ministre de l'Intérieur invoque « l'urgence absolue ».

2) LA COMMISSION DES EXPULSIONS A UN RÔLE LIMITÉ.

Un délai de 15 jours minimum doit être respecté entre la remise du bulletin et la réunion de la commission.

Devant la commission, l'immigré peut se défendre. Il peut être aidé d'un « conseil », c'est-à-dire d'un avocat ou d'une autre personne (un camarade de la C.G.T. par exemple). Il peut demander qu'on entende des témoins en sa faveur.

LA COMMISSION DONNE SEULEMENT UN AVIS. C'est le ministre de l'Intérieur, ou selon les cas le préfet qui décide.

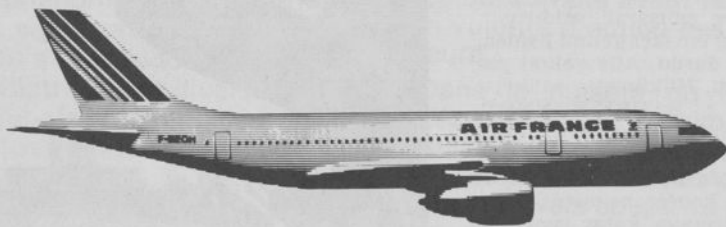
3) SI L'EXPULSION EST DÉCIDÉE, un document écrit doit être remis à celui qui en est victime, indiquant avec précision les motifs.

4) POUR OBTENIR UN SURSIS, on peut s'adresser :

- au ministre ou au préfet pour essayer d'avoir un délai ;
- au tribunal administratif.

ATTENTION : depuis un décret du 12 mai 1980, c'est le tribunal administratif qui juge les demandes de sursis, même s'il s'agit d'ordre public (ce n'est plus le Conseil d'Etat).

EN TOUT ÉTAT DE CAUSE, L'IMPORTANT POUR COMBATTRE LES EXPULSIONS ARBITRAIRES, C'EST LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION DE MASSE, TRAVAILLEURS FRANÇAIS ET IMMIGRÉS UNIS, EN MÊME TEMPS QUE LES RECOURS JURIDIQUES OU ADMINISTRATIFS.



TRAVAILLEURS IMMIGRÉS.

Pour votre retour au pays natal, Air France vous offre des prix réduits toute l'année. Toutes les Agences d'Air France et Agences de voyages sont prêtes à vous accueillir, à vous renseigner et à réserver votre prochain départ sur Air France.

Vous pouvez aussi vous adresser au Service des Travailleurs Étrangers, 119, Champs-Élysées, 75008 PARIS - Tél. 720.70.50 Poste 620.29.

AIR FRANCE

TEHLİKEYE DIKKAT : SINIR DIŞI ETME

1) RESMİ MAKAMLAR VE POLİS FORMALİTELERİNE UYMAK ZORUNDADIR

Sınır dışı etme durumunda valilik söz konusu kişiye, niyetini, polis kanalıyla elden veya iadeli teahhüt mektupla bildirir. Bildirgenin içinde şunlar yer almaktadır :

- Çağırının sebebi,
- Komisyon toplantısının yer, tarih ve saati, söz konusu kişinin avukatla veya tek başına gelebileceği.

— Söz konusu kişinin veya avukatının dosyayı isteyebileceği. DİKKAT : Oturma kartına sahip olmayanlar ve işleri bakanlığının « kaçınılmaz » olarak nitelendirdiği kişiler için komisyon yetkili değildir.

2) SINIR DIŞI ETME KOMİSYONUNUN ROLÜ SINIRLIDIR ?

Komisyon karşısına bir avukatla çıkma hakkı vardır. Bu komisyon yalnız fikrini söyleme hakkına sahiptir kararı bakanlık verir (iç işleri).

3) söz konusu olan kişi gerekli dökümanları isteyebilir.

4) İç işleri bakanlığına veya valiliğe, mahkemeye baş vurup itiraz etme hakkı vardır.

HER DURUMDA : Bu keyfi uygulamalara karşı göçmen ve Fransız bütün emekçilerin ortak savaşım vermesi gerekir.

Déclaration C.G.T.-A.E.F.T.I.

POUR LE DROIT A LA FORMATION

A l'occasion de la Journée Internationale de l'Alphabétisation organisée par l'UNESCO le 8 septembre 1980, une rencontre a eu lieu entre la C.G.T. et l'Association pour l'Alphabétisation, l'Enseignement du français et de la Formation des Travailleurs Immigrés.

Dans leur déclaration rendue publique et remise au Directeur de l'UNESCO, la C.G.T. et l'A.E.F.T.I. condamnent la politique gouvernementale dans ce domaine et réclament la reconnaissance et l'application légale du DROIT A LA FORMATION DE BASE ALLANT JUSQU'À LA FORMATION PROFESSIONNELLE, LE DROIT A L'ÉTUDE DE LA LANGUE MATERNELLE, LE DROIT A LA CULTURE D'ORIGINE ET UNE RÉELLE FORMATION-REINSERTION POUR LES IMMIGRÉS QUI DÉCIDENT LIBREMENT DE RETOURNER DANS LEUR PAYS.

Travailleurs immigrés : Pour être renseignés sur les problèmes de formation, vous pouvez contacter les représentants de la C.G.T. ou l'A.E.F.T.I. - 66, bd Sébastopol - 75003 PARIS.

20-21 novembre 1980 : Ve Conférence nationale sur les problèmes de la main-d'œuvre immigrée

UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ACTION COMMUNE FRANÇAIS-IMMIGRÉS

QUI VIENDRA A LA CONFÉRENCE ?
Environ 300 délégués.
Qui seront-ils ? Des militants immigrés de toutes les nationalités, des militants français ayant des responsabilités dans leur syndicat, foyer, union locale, union départementale et fédération. Des hommes et des femmes.
Ils seront désignés au cours des très nombreuses réunions de syndiqués qui se tiendront et où seront examinés tous les points soulevés dans les documents préparant la 5e Conférence.

Des membres de la Direction de la C.G.T. participeront aux débats. Des responsables des centrales syndicales des pays d'origine sont invités à nos travaux.

LA V^e CONFÉRENCE : C'EST BIEN PARTI !
Rencontre dans le Languedoc Roussillon pour examiner les revendications des **saisonniers espagnols**. Meeting à Port de Bouc avec Georges SEGUY sur les problèmes des travailleurs **algériens**. Réunion à Clermont-Ferrand chez Michelin avec les **portugais**. Journée d'étude à Lyon sur les problèmes de la préformation et formation professionnelle des travailleurs immigrés. En préparation, journées d'étude sur la main-d'œuvre **marocaine** dans le Nord - Pas-de-Calais

Contre la politique antisociale et raciste du Pouvoir et du Patronat

L'OFFENSIVE DU POUVOIR ET DU PATRONAT

Depuis la IV^e Conférence Nationale de 1976 nous avons assisté à une aggravation sensible de la politique gouvernementale et patronale contre toute la classe ouvrière et particulièrement contre les immigrés.
A la « Belle Époque », au début des années 60, c'était l'expansion économique. Le patronat et le gouvernement avaient besoin d'une main-d'œuvre nombreuse, facilement interchangeable, qui n'a pas besoin d'une formation pour être « rentable ».
Puis en raison de la politique catastrophique du pouvoir capitaliste, la crise s'approfondit.
Le chômage se développe considérablement, l'inflation fait des ravages.
Alors les premiers visés ce sont les immigrés, accusés d'être responsables de la montée du chômage.
Le racisme d'État devient une réalité, les violences policières se multiplient, les crimes racistes restent impunis.
L'immigration est à peu près stoppée, le regroupement familial interdit, puis c'est la politique de « l'aide au retour » qui fut un échec et enfin celle des refoulements, des expulsions, de la chasse aux « clandestins ».
L'arsenal de l'État se renforce : loi BARRE-BONNET, circulaire STOLERU, projet de loi PEYREFITTE, etc... tandis que des coups sévères sont portés aux moyens sociaux destinés aux immigrés : alphabétisation, formation, accueil, etc...
C'est cette politique-là que la C.G.T. a combattu avec vigueur au cours des dernières années, non sans résultats comme nous le rappelons dans ce numéro de la TRIBUNE.
C'est cette politique-là que nous dénoncerons à la V^e Conférence Nationale en vue de développer de nouvelles initiatives pour la mettre en échec, **travailleurs immigrés et français unis**.

ÊTRE PLUS FORTS POUR GAGNER

Pour gagner, il faut lutter. Sinon, les patrons et le pouvoir reprennent vite tous les avantages obtenus.
Mais pour bien agir, et de mieux en mieux, il faut être toujours plus forts.
Qui donne de la force à chaque travailleur, dans la lutte qu'il doit nécessairement mener pour vivre mieux, et ne pas être écrasé par ce régime impitoyable ? C'est le syndicat C.G.T., le syndicat de sa classe.
Les travailleurs immigrés manifestent une grande confiance à l'endroit de la C.G.T. Ils y adhèrent, y militent, y ont des responsabilités.

Mais, plus la lutte devient dure, plus il faut frapper fort, plus il faut être toujours plus nombreux dans la C.G.T. A l'occasion d'actions récentes, un très grand nombre de travailleurs immigrés ont adhéré à la C.G.T. :
— **Turquetil (Métaux)** dans le Val-de-Marne, 50 % des travailleurs se syndiquent, plus de la moitié sont des immigrés.
— **Da Costa (Construction)** au cours de la lutte qui a empêché la fermeture de l'entreprise 90 adhésions, pratiquement que des travailleurs portugais.

et dans le Loiret, sur la main-d'œuvre **italienne** en Lorraine, **espagnole** en Gironde et dans la région parisienne, **turque** chez Hutchinson à Chalette. Initiative de l'U.D. de la Loire avec les unions locales. Rencontre avec les travailleurs **yougoslaves** dans plusieurs usines et localités.
DANS LES ENTREPRISES ET LES LOCALITÉS : FORCER L'ALLURE
C'est ce qui se prépare chez Hutchinson, ou chez Renault à Billancourt. Dans les « Peugeot » avec les travailleurs yougoslaves, dans les unions locales autour de l'initiative de l'U.D. de la Loire, dans plusieurs des foyers du Val-de-Marne, etc...
C'est sur le tas avec les travailleurs en grève et qui occupent l'entreprise que l'on va discuter des objectifs de la 5^e Conférence.
Le projet de Charte Revendicative commune à tous les immigrés, auquel sont intimement liés les divers textes relatifs à chaque immigration, fait l'objet de discussions, de propositions d'amendements.
La 5^e Conférence, c'est pour toi, pour nous tous. Alors, discute-en avec les syndiqués C.G.T. de ton entreprise, avec les autres travailleurs.

PATRONLARIN VE İKTİDARIN SALDIRISI. — 1976 ulusal konferansından bu yana patronlar ve iktidar, işçi sınıfına, özellikle göçmen emekçileri karşı saldırılarını artırdılar, 60'lı yıllar da. Patronların ve iktidarın daha fazla iş gücüne ihtiyaçları vardı. 1962-1974 arası erkek göçmen emekçilerin sayısında büyük bir artma oldu. Ardından kapitalist iktidarın politikası yüzünden kriz derinleşti. İşsizlik arttı. Bu gün iktidar göçmen emekçileri krizin sorumlusu olarak göstermeye çalışarak saldırıyor. Göçmen emekçi gelimi hemen, hemen durdu. Aile gelimi yasağı. Hükümetin saldırısı artıyor : BARRE-BONNET, STOLERU, kanunları... CGT işte bu politikaya karşı yılmadan savaşım verdi. Beşinci ulusal konferansımızda işte bu politikaya karşı yeni kararlar alacağız.

ATTENTION!

LE RACISME MENE AU FASCISME

Pour le renforcement de la C.G.T. et la solidarité internationale

— **Blanchisserie de Boulogne** -20 adhésions de femmes immigrées.
— **RNUR Billancourt** - 90 adhésions de travailleurs immigrés faites au cours des récentes initiatives de recrutement dans les ateliers.
Dans l'Agriculture, on enregistre dans plusieurs entreprises des adhésions : **S.C.E.** (Région Parisienne), entreprise paysagiste 20 adhésions ; Conserverie de **Russy-Bernot**, mise en place du syndicat avec un grand nombre de travailleurs immigrés ; dans la **Nièvre**, 35 adhésions de bûcherons parmi lesquels beaucoup de Portugais.
Préparer la Conférence dans l'action, c'est aussi « cartes en main » recruter à la C.G.T. et mener la bataille pour que la C.G.T. ait les moyens de son soutien.
La C.G.T., c'est le syndicat de chaque travailleur immigré et français.
Notre force, c'est d'y être tous ensemble.
Lecteur de la *Tribune*, si tu n'es pas membre de la C.G.T. adhères-y dès maintenant et fais adhérer ton proche compagnon.

Pour une nouvelle politique de l'immigration

Les travailleurs considèrent que les mesures brutales, autoritaires, répressives prises ou tentées par le gouvernement sous l'étiquette de « nouvelle politique de l'immigration » ne sont que la poursuite de la même politique au service du patronat, mais aggravée. A leurs yeux, une « nouvelle politique de l'immigration » c'est tout autre chose. C'est d'abord profondément humain.
Elle doit correspondre aux intérêts communs des travailleurs immigrés et français. Elle nécessite, dans la situation présente l'arrêt de toute nouvelle introduction de main-d'œuvre d'où qu'elle vienne ; à l'exception du regroupement familial et des réfugiés.
Elle réside dans la reconnaissance du libre choix pour les immigrés. Libre choix de demeurer en France et de pouvoir y exercer un emploi, dans le respect du principe de l'égalité des droits, ce qui implique le renouvellement des cartes de séjour et de travail.
A cela s'ajoute le droit de vivre avec sa famille dans la sécurité et la dignité, de préserver son identité nationale, sa langue, ses coutumes ou d'accéder à la nationalité française. Libre choix aussi de retourner dans son pays d'origine, sans aucune contrainte, avec une formation professionnelle permettant la réinsertion, avec la garantie du maintien des droits acquis ou en cours d'acquisition en matière de Sécurité sociale.
Ce sont ces revendications majeures, ainsi que celles particulières à chacune des nationalités et des catégories d'immigrés qui figurent dans la charte revendicative. Sa mise à jour dans le cadre de la préparation de la 5^e Conférence nationale permettra de mieux répondre aux aspirations de tous et de chacun.

LA CGT DANS L'ACTION

Les actions de la C.G.T. ont permis d'obtenir des succès importants. Un des plus remarquables sont les échecs du gouvernement dans ses tentatives de chasser brutalement les immigrés. L'action déterminée de la C.G.T. est à l'origine du développement considérable des luttes qui ont fait reculer le ministre de l'Intérieur et bloquer le projet du secrétaire d'État à l'Immigration.
Elle a également contribué à imposer au gouvernement français la négociation qu'il refusait quant au droit, aujourd'hui confirmé, pour les Algériens, y compris chômeurs, au renouvellement automatique de leur titre de séjour et de libre choix. Dans le même temps, l'allocation aux mères de famille est acquise pour les ressortissants de la C.E.E. Ce succès s'ajoute à ceux des bourses d'études, carte de réduction S.N.C.F. familles nombreuses, allocations handicapés adultes. D'autres initiatives sont engagées en matière de prestations familiales des enfants hors de France ; près de 14 milliards volés en 6 ans ; droit au transfert des allocations ASSEDIC pour les pré-retraités de 57 à 60 ans qui souhaitent retourner chez eux avant 65 ans ; contre les prélèvements scandaleux de 1 et 2 % sur les retraites des immigrés retournés dans leur pays, alors qu'on leur refuse le maintien du F.N.S. et qu'ils ne relèvent pas de l'assurance maladie française.

هناك مطلبان هان يتعلقان بالمهاجرين : حريتهم في اختيار البقاء والعمل بفرنسا في كنف احترام حقوقهم وحياتهم وكرامتهم ، او العودة الى اوطانهم بعد الحصول على تكوين مهني .
والسراج .ت. تناضل معهم من اجل كل المطالب الاخرى الخاصة .
وستبذل كل الجهود اللازمة لتحقيقها وانجاحها .
• Göçmen emekçiler için özgürce seçme hakkı : Fransa'da hak ve özgürlüklerine saygı gösterilerek oturmak ve çalışmak veya elde edilen haklarının garantisi ile ve bir mesleki eğitim ile ülkesine dönmek. Bunlar emekçilerin önemli istemleri arasında yer almaktadır. CGT onlarla birlikte tüm özel istemleri için mücadele etmekte. Tüm emekçilerle birlikte bu talepleri sonuçlandırarak.
• La libre elección de los inmigrantes de vivir y trabajar en Francia, dentro del respeto de sus derechos, de sus libertades y de su dignidad o de volver a su país, con una formación profesional, con la garantía de sus derechos adquiridos son dos de las más importantes reivindicaciones. La C.G.T. lucha con todos los trabajadores para que el conjunto de sus otras reivindicaciones particulares sean satisfechas.

LES REVENDICATIONS A FAIRE ABOUTIR

La charte revendicative, sur la base du programme d'action du 40^e Congrès Confédéral, prend en charge l'ensemble des intérêts des travailleurs immigrés, hommes, femmes, enfants qui ont quitté leur pays, sont nés en émigration ou retourneront chez eux. Parmi celles-ci figurent notamment :
— **l'abolition de toutes les discriminations** entre les immigrés de différentes nationalités, entre les immigrés et les Français, en vue de la réalisation d'une réelle égalité des droits.
— **l'abrogation de toutes les dispositions visant au renvoi des immigrés**, par le biais de non renouvellement des titres de séjour et l'ouverture de négociations avec les pays d'origine, avec la participation des centrales syndicales représentatives pour la reconnaissance du droit au libre choix.
— **la révision des conventions de Sécurité sociale** sur la base de l'égalité de traitement entre les travailleurs français et immigrés.
D'autres revendications s'ajoutent encore pour les familles avec les cartes S.N.C.F. refusées, pour les enfants avec l'acquisition ou le maintien de la langue nationale, pour les accidentés du travail, les handicapés, les jeunes et les femmes, le besoin d'une véritable formation professionnelle pour tous, de la ratification de la Convention N° 143, des libertés, du racisme.
C'est de toutes ces choses, qui conditionnent la vie des immigrés, que débattent les délégués à la Conférence Nationale.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

La coopération permanente entre la C.G.T. et les centrales syndicales des pays d'origine s'est exprimée avec force notamment durant la longue bataille contre les projets de lois anti-immigrés. Cela s'est traduit par exemple au cours des rencontres internationales de 1977 et 1979, et des meetings en France, en Algérie, au Maroc et au Portugal.
Avec les Commissions Ouvrières d'Espagne, ont été étudiées et mises au point les revendications des saisonniers espagnols. Une commission mixte entre nos deux organisations a été mise en place.
Rencontres avec un membre de la Direction des Syndicats yougoslaves (C.S.Y.), et avec l'INCA Centrale de Rome.
Nous avons des rapports très suivis avec l'U.G.T.A., de même avec l'Amicale des Algériens en Europe.
La 5^e Conférence permettra d'affirmer avec force la solidarité et la valeur de notre coopération avec les centrales syndicales qui y seront invitées.

DROIT DE TOUS ET DE CHACUN

TITRES DE TRAVAIL

(Circulaire STOLÉRU)

NOUVELLES INSTRUCTIONS DE STOLÉRU

(circulaire du 10 juin 1980)

La nouvelle circulaire a été dénoncée par la C.G.T. comme un élément de la politique qui vise à accroître l'insécurité des immigrés.

La C.G.T. a déposé au Conseil d'Etat un recours contre les dispositions illégales de cette circulaire.

Quelles sont les principales mesures contenues dans les textes du 10 juin 1980 :

CATÉGORIES AUXQUELLES LA SITUATION DE L'EMPLOI N'EST PAS OPPOSABLE.

Au moment de la délivrance ou du renouvellement de la carte de travail, la situation de l'emploi (chômage dans la profession) ne sera pas un motif de refus pour deux catégories nouvelles :

- Les titulaires d'une carte de résident privilégié ;
- Les conjoints de ressortissants portugais entrés en France par la procédure officielle d'immigration familiale.

ADMISSION AU TRAVAIL DES MEMBRES DES FAMILLES.

En principe la situation de l'emploi est opposable.

Cas où la carte C est délivrée de plein droit (ne peut être refusée) :

- Conjoint d'un(e) français(e) ;
- Conjoint d'un(e) travailleur(se) ressortissant C.E.E. ;
- Jeune immigré ayant fait deux ans de scolarité en France et dont l'un des parents a résidé en France pendant plus de 4 ans. Il est précisé que ces jeunes ont uniquement à prouver les deux ans d'école (présentation d'un certificat de scolarité). Un « examen bienveillant » est recommandé pour ceux qui ont attendu avant de demander à exercer une activité salariée (par exemple les jeunes filles qui sont restées dans la famille) car en principe les deux ans d'école doivent se situer dans les trois dernières années avant la demande ;
- Pour les ressortissants des pays d'Afrique Sud Saharienne qui remplissent les conditions a, b ou c, c'est la mention « travailleur salarié » qui est mise de plein droit sur la carte de séjour.

OBSERVATION : Pour la C.G.T., la situation de l'emploi ne doit pas être un motif de refus opposé aux membres de la famille car cela revient à nier le droit des immigrés de mener une vie familiale normale, proclamé par le Conseil d'Etat, d'autant que les immigrés pas plus que les travailleurs français ne sont responsables de la crise et du chômage.

RENOUVELLEMENT DES CARTES :

1) QUELLE CARTE OBTIENT-ON ?

La circulaire recommande de délivrer en principe une carte de même durée que celle dont le travailleur est déjà titulaire : c'est une régression par rapport au code du travail qui permet une progression (de la carte A à la carte B puis à la carte C).

Mais attention

- les cas où la carte C est délivrée de plein droit (ci-dessus) doivent être appliqués ;
- les Turcs qui travaillent en France régulièrement depuis 5 ans et dont la carte de travail est renouvelée doivent obtenir une carte C (accord du 20 décembre 1976).

2) CAS DES CHÔMEURS

Les immigrés sans emploi au moment du renouvellement obtiennent automatiquement une prolongation de leur autorisation de travail :

- de trois mois s'ils ont une carte de un an ;
- de un an s'ils ont une carte de trois ou de dix ans.

(Pour les ressortissants d'Afrique Sud Sahara, une autorisation provisoire de travail est délivrée).

Peut-on obtenir une seconde prolongation ?

La réponse est oui pour les catégories auxquelles la situation de l'emploi n'est pas opposable (non pour les autres).

RÉFUGIÉS

Désormais les réfugiés titulaires du certificat délivré par l'O.F.P.R.A. sont dispensés d'autorisation de travail.

Ceux qui ont simplement présenté une demande à l'O.F.P.R.A. obtiennent une autorisation provisoire de travail (même chose pour ceux qui font un recours devant la commission des réfugiés contre un refus de l'O.F.P.R.A.).

CONCLUSION :

Il importe de poursuivre l'action pour faire modifier cette réglementation anti-immigrés.

CALIŞMA KARTI

STOLÉRU'NÜN YENİ YÖNERGESİ (10 Haziran 1980 kararnamesi) Göçmen emekçileri hedef alan bir politika olarak nite lendirilen bu politika C.G.T. tarafından kınandı. Aynı zamanda C.G.T. illegal olan bu kararnamenin düzenlemesine karşı yargıtaya baş vurarak itirazda bulundu.

Bu 10 haziran 1980 kararnamesi içinde ön görülen önlemler nelerdir :

İŞ DURUMUNUN SÖZ KONUSU EDİLMEMEYECİĞİ KATAGORİLER : Çalışma kartının yenilenmesi veya verilmesi durumunda, iş durumu (İş kolunda şomaj) iki yeni katagori için reddetme sebebi olmayacaktır :

- Ayrıcalıklı oturma kartlarına sahip olanlar
- Resmi kanallarla fransaya girmiş olan Portekiz vatandaşı emekçilerin eşleri.

AİLE FERTLERİNİN İŞE KABULÜ

İlke olarak iş durumu itiraz konusu edilir.

Bütün haklarla C kartının verilmesi durumu (İtiraz kanusu edilemez) :

a) Bir fransızın eşi.

b) AET ülkelerinden birinin vatandaşının eşi.

c) Ailesi (annesi veya babası) 4 seneden beri Fransada bulunan ve Fransada iki seneden beri okula giden genç göçmenler. Şunu belirtmek gerekirken, bu gencin iki sene Fransada okula gittiğini ispat etmesi gerekir. (Okul belgeleriyle) Çalışma izninde bulunmadan belirli bir süre okuldan sonra beklemiş olandar imtahandan geçirilir. (Örneğin ailesi içinde kalmış genç kızlar) Çünkü, ilke olarak iki senelik okul zamanı çalışma isteminde bulunmadan önceki üç yıl içinde olmalıdır.

d) a, b, c şartlarına sahip olan güney afrikalılar. Oturma kartının üzerinde « Ücretli emekçi » ibaresinin yazması gerekir.

Gözlem : C.G.T.'ye göre aile fertlerine kart verilirken iş durumu söz konusu edilmemelidir. Çünkü bu durum Yargıtay tarafından tanınan, göçmen emekçilerin normal aile hayatı sürdürmelerini inkar etmekten başka bir şey değildir.

KARTLARRIN YENİLENMESİ

1 - HANGİ KART ALINIYOR ?

Bu kararnameye göre kartlar yenilenirken, halen elde bulunan kartların süresi kadar yenileme yapılır. Bu durumda devamlı olarak zaman geçtikçe kartlarda ilerlemeyi ön gören iş kanunuyla uzlaşmaz. (A'dan B kartına sonra C kartını alma hakkı).

Fakat Dikkat :

- Her hakkı ön gören C kartını almış olanlara muhakkak uygulanmalıdır.
- 5 seneden beri Fransada çalışan Türklere C kartı alma hakkına sahiptirler. (20 aralık 1976 anlaşması)

2 - İŞSİZLERİN DURUMU

Kartlarını yenileme durumunda olan işsiz göçmen emekçiler otomatik olarak, aşağıda belirtildiği gibi kartlarını uzatma hakkına sahiptirler.

- Bir senelik kartı olanlara 3 aylık.
- Üç senelik veya on senelik kartı olanlara bir senelik uzatma hakkı tanınır.

Güney Afrikalılar için geçici bir izin verilir.

İkinci bir uzatma söz konusudur ?

İş durumu kartların uzatılmasında söz konusu edilmeyen katagoriler için cevap, evettir. (Fakat diğerleri için hayırdır)

MÜLTECİLER

OFPPA tarafından verilen belgeye sahip olan mülteciler çalışma iznine sahiptirler.

OFPPA'ya yalnızca baş vurmuş olanlar için geçici bir izin verilir.

(OFPPA'nın reddetmesi durumunda itiraz edenler içinde durum yine aynıdır).

SONUÇ

Bu anti göçmen keyfi kararları değiştirmek için savaşımlar vermek dahada önem kazanıyor.

TURQUIE

TÜRKİYEDE ASKERİ DARBE

Türk ordusu 12 eylül 1980 darbesiyle yönetime bir defa daha el koydu. Sıkı yönetim bütün Türkiye'ye yerleştirildi. Bütün partiler, ve parlamento kapatıldı. İlerici yurtsever milletvekilleri tutuklandı. Anayasa askıya alındı. Yani general-ler ülkenin tek efendisi haline geldiler.

Askeri darbe kendisine ilk hedef olan işçi sınıfını seçti Başta DİSK olmak üzere (TÜRK-İŞ hariç) bütün sendikalar kapatıldı. Bütün demokratik kitle örgütlerinin yöneticileri, aydınlar, ilericiler, tutuklandı. İlerici gazeteler kapatıldı. Bütün grevler yasaklandı. Generaller işçilere süngü zoruyla iş başı yaptırıldı.

DARBE KİM TARAFINDAN HAZIRLANDI ?

Generallerin verdikleri demeçlere bakacak olursak darbeyle hiç bir dış devletin ilişkisi yok gibi... Fakat hava kuvvetleri komutanının darbe öncesi amerikada gizli görüşmelerde bulunması ve darbenin bütün dünyaya Türk makamlarından bir saat önce Amerika tarafından duyurulması darbecileri yalanlıyor. Darbenin Tam NATO manevra'arın Türkiye'de yapıldığı zamana getirilmeside dikkat çekiyor.

DARBE NEDEN YAPILDI ? NEYİ AMAÇLIYOR ?

Darbeciler « Demokrasiyi ve anayasayı korumak için » yönetime el koyduklarını söylüyorlar. Bu demagojik laflarla Cuntanın asıl amacı gizlenmeye çalışılıyor. « Anayasal hak ve özgürlükleri korumak » için gelenlerin ilk işi anayasayı askıya almak parlamento'yu, partileri kapatmak, yurtsever milletvekillerini tutuklamak oldu. Grevler yasaklanırken, sendika yöneticileri tutuklanırken « Demokrasiyi korumak » tan bahsedilemez. O halde darbenin amacı daha başkadır.

Darbenin amacı : İşçi ve emekçilerin hak ve özgürlüklerini ortadan kaldırmak, işçi sınıfını kontrol altına almak, krizin yükünü emekçilere yüklemek, Demirel hükümetinin emekçi halka sokak ve devlet terörüyle kabul ettiremediği, IMF'nin ve dünya bankasının emperyalist emirlerini silah zoruyla kabul ettirmektir.

Darbenin amacı : Emperyalizmin orta doğuda kaybolan konumlarını tekrar garanti altına almaktır. Türkiye'yi orta doğu Afrika halklarına karşı tam bir şıçrama tahtası haline getirmektir. Yani darbenin kısaca tek amacı :

Türkiye'yi emperyalizmin ve onun yerli iş birlikçilerinin at oynatacağı « Dikensiz bir gül bahçesi » haline getirmektir.

Ama bütün bunlara karşın emperyalizm ve gerici güçler, Türkiye işçi sınıfını, emekçi halkı, ilericiler ve demokratları sindirip susturamayacaklardır.

Darbecilerin « Sivil hükümet » diye kurdukları eski emekli generallerden ve Demirel'in danışmanlarından oluşan bu hükümet Türkiye'nin hiç bir sorununa çözüm bulamaz. Bu hükümet krizi dahada derinleştirir. Alın güçleri günden güne düşen emekçilerin durumları dahada kötüleşecektir.

YUGOSLAVIE

SUSRET SA JUGOSLOVENSKIM SINDIKATOM

Od 6 oktobra do 19 oktobra 1980 godine Drug NOVO JONOSKI iz saveta sindikata Jugoslavije preuzeće sa C.G.T.om jednu seriju susreta, diskusija, sa članovima C.G.T.a i sa Jugoslovenskim radnicima.

Novo Jonoski će ići u posetu u dom stranih radnika u oblasti Jevlina (Yvelines), razgovaraće sa radnicima pariske konfekcije, sa radnicima RENO (Renault) u Flinu (Flins) i Bijankurtu (Billancourt), sa radnicima iz PEŽOA (Peugeot) Sošo (Sochaux) i Muluz (Mulhouse), sa onim iz GENE-RALNOG MOTORA (General Motors) iz Genvilea (Gennevilliers), i sa narodom na pijaci u Sen Denizu (Saint-Denis).

Svi ovi direktni kontakti i sastanci su jedan pogled na saradnju sa Generalnom konfederacijom sindikata Jugoslavije.

BOLIVIE

Le 9 septembre la Commission Exécutive de la C.G.T. a approuvé les initiatives prises par le Bureau Confédéral de la C.G.T. en août pour exprimer la solidarité aux travailleurs et au peuple bolivien en lutte contre la dictature militaire qui prétant s'opposer par la force au verdict démocratique du suffrage universel.

Le 10 septembre la Fédération C.G.T. des Ports et Docks décidait de boycotter les navires transportant des marchandises en provenance et à destination de la Bolivie.

Le 15 septembre le Bureau Confédéral intervenait auprès du Ministère des Affaires Étrangères afin qu'il agisse pour permettre au camarade Simon REYES, secrétaire de la Confédération Ouvrière de la Bolivie, emprisonné et gravement torturé, de pouvoir venir se soigner en France dans les meilleures conditions.

ITALIE

STRAGE FASCISTA A BOLOGNA
84 MORTI, OLTRE DUECENTO FERITI

Il lavoro degli inquirenti bolognesi è arrivato al termine dopo cinquanta giorni di indagine. Gli atti che formano il processo, oltre diecimila pagine, passeranno ora all'Ufficio Istruzione.

Dal 2 agosto ad oggi, 34 ordini di cattura sono stati emessi complessivamente. Fra gli arrestati (sei sono latitanti), figurano elementi di primo piano dell'eversione nera.

Da diversi indizi si presume inoltre che fra gli arrestati vi sia l'esecutore materiale della strage.

Piazza Fontana a Milano, Piazza della Loggia a Brescia, l'Italicus, Bologna : i democratici italiani non hanno dimenticato. Chiedono con forza che piena luce sia fatta sulla più grande strage dal dopoguerra ad oggi e siano colpiti i responsabili : mandanti ed esecutori.

POLOGNE

Le 9 septembre, la Commission Exécutive de la C.G.T. a approuvé les déclarations et les initiatives du Bureau Confédéral au cours des grèves et événements récents en Pologne.

« Les revendications de réformes et de développement de la démocratie socialiste en Pologne, notamment en ce qui concerne la conception et la pratique du rôle des syndicats dans la société qui doit être d'assurer la défense des intérêts des travailleurs, leur intervention démocratique et l'autonomie du mouvement syndical, correspond aux idées de la C.G.T. à propos des syndicats dans les pays socialistes, exprimées notamment par les textes de 1971 et 1977 et par l'intervention de la C.G.T. au 9^e Congrès de la F.S.M.

La Commission Exécutive de la C.G.T. souhaite que les travailleurs polonais, leurs organisations syndicales et toutes les forces vives de la Pologne populaire réussissent la rénovation qu'ils entreprennent, trouvent les solutions les meilleures, garantissent l'unité et les intérêts de la classe ouvrière et son rôle actif qui est la condition fondamentale du développement de l'édification socialiste en Pologne. »

CEE

LE MARCHÉ COMMUN C'EST LE PLEIN
ET LE MEILLEUR EMPLOI
OU C'EST LE CHÔMAGE ACCRU ?

A six, à neuf, à dix ou à douze, on vous a toujours dit depuis plus de 20 ans, que le Marché Commun, ce serait le progrès social, le plein et le meilleur emploi pour tous, le paradis quoi, ou presque...

Mais c'est l'inverse qui s'est passé depuis :

- régression sociale,
- politiques anti-immigrés dans tous les pays de la C.E.E.,
- domination des multinationales et règne des profits scandaleux.

Dans le domaine de l'emploi, une récente statistique de la C.E.E. nous apprend que le chômage dans les neuf pays d'Europe occidentale a atteint le niveau record de 6.840.600 chômeurs, une augmentation de + 15,3 % par rapport à août 1979.

Voilà les bienfaits de l'Europe du capital !

Les négociations franco-algériennes sur l'immigration ont abouti à d'importants résultats

Le 18-9 dernier, après 2 ans de discussions difficiles, parfois au bord de la rupture, les deux gouvernements français et algérien se sont mis d'accord sur d'importantes questions relatives à l'immigration algérienne et à la Sécurité sociale.

Le Bureau Confédéral de la C.G.T. dans une déclaration publique faite le 25-9 s'est réjoui des résultats obtenus, même si tous les problèmes ne sont pas réglés.

Le Bureau Confédéral a souligné que : « si les négociations ont pu aboutir, ce n'est pas grâce à la volonté ou à une « attitude extraordinairement libérale et généreuse » du gouvernement français, comme le prétend M. STOLERU qui, il y a peu de temps encore, s'opposait catégoriquement à reconnaître aux travailleurs algériens des droits qu'il est contraint de garantir aujourd'hui.

Ce qui a été déterminant, c'est la fermeté du gouvernement algérien, sa volonté de sauvegarder les droits et la sécurité des immigrés algériens, ce sont les nombreuses actions et les protestations qui se sont développées en France et sur le plan international contre la politique antisociale et raciste du gouvernement français, ce sont les multiples initiatives prises par la C.G.T. sur les questions de l'immigration, notamment en ce qui concerne les rapports franco-algériens, en coopération avec l'U.G.T.A.

L'essentiel réside dans les principes fondamentaux et les dispositions particulières inscrits dans les textes du 18 septembre :

— L'ACCORD FRANCO-ALGÉRIEN DE 1968 N'EST PAS REMIS EN CAUSE,

— LE LIBRE CHOIX DES IMMIGRÉS EST RECONNU ET LE RETOUR SE FERA SUR LA BASE DU VOLONTARIAT,

— LES DROITS ACQUIS EN FRANCE PAR LES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS ET LEURS FAMILLES DOIVENT ÊTRE RESPECTÉS,

— LES CERTIFICATS DE RÉSIDENCE SERONT RENOUVELÉS AUTOMATIQUEMENT A 285.000 ALGÉRIENS POUR UNE DURÉE DE 10 ANS ET DE 3 ANS ET 3 MOIS POUR TOUS LES AUTRES,

— LES MESURES DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN VUE DE LA RÉINSERTION, BIEN QU'INCOMPLÈTES, VONT AU-DELA DE CE QU'ENVISAGEAIT LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS,

— UNE CONVENTION SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ARABE SERA SIGNÉE AVANT MARS 1981,

— LES ALLOCATIONS FAMILIALES SONT REVALORISÉES ET LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS S'EST ENGAGÉ A PAYER SES DETTES DE SÉCURITÉ SOCIALE A L'ALGÉRIE QUI S'ÉLÈVENT A 48 MILLIARDS DE CENTIMES,

Les travailleurs algériens et leurs familles doivent maintenant exiger que le gouvernement français, les préfetures, les commissariats de police respectent scrupuleusement leurs droits acquis.

EN CAS DE DIFFICULTÉS ILS DOIVENT S'ADRESSER IMMÉDIATEMENT AUX REPRÉSENTANTS DE LA C.G.T. DANS LES ENTREPRISES ET LES LOCALITÉS QUI INTERVIENDRONT ET SI BESOIN ORGANISERONT L'ACTION EN CONSÉQUENCE.

منبر العامل
التونسي الجزائري المغربي
O TRABALHADOR
unidad
lavoro
işçinin gücü
YU RADNIK

Il faut maintenant que les droits fondamentaux reconnus aux immigrés algériens soient étendus à tous les immigrés quelle que soit leur nationalité et que soit révisée profondément la politique d'immigration du gouvernement français.

TRAVAILLEURS ALGÉRIENS, POUR ÊTRE PLUS FORTS, ADHÉREZ MASSIVEMENT A LA C.G.T. !

UNIS AVEC LES TRAVAILLEURS FRANÇAIS VOUS POURSUIVREZ LE COMBAT !

DERNIÈRE MINUTE : Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la terrible catastrophe qui vient de frapper la population d'EL ASNAM.

La C.G.T. s'est immédiatement adressée à l'U.G.T.A. au ministère du Travail français et à toutes ses organisations pour que soit développée la solidarité.

COOPERAÇÃO CGT-CGTP INTERSINDICAL

Os laços de amizade e cooperação com a CGTP-IN são de longa data. A CGT deseja o seu desenvolvimento por várias razões. Nós saudamos a libertação de Portugal do jugo fascista, o voto da Constituição de Abril e as conquistas progressistas que ela representa : Nacionalização dos principais sectores industriais e financeiros, a reforma agrária no centro e sul do país, criação de cooperativas agrícolas que deram trabalho e pão a centenas de operários agrícolas ; o fim da guerra colonial e o desaparecimento do império colonial português, estabelecendo ao mesmo tempo laços de amizade com os novos países de África em particular com Angola e Moçambique.

A cooperação entre as duas centrais sindicais apoia-se no desejo, comum aos dois sindicatos, de manter e desenvolver o Portugal de Abril e tudo o que ele trouxe para os trabalhadores portugueses, principalmente no que diz respeito às leis do trabalho, direitos sindicais e no plano económico o seu desenvolvimento independente.

A forte imigração portuguesa em França (800.000 trabalhadores) é uma razão suplementar para fortalecer e desenvolver os laços de amizade com a CGTP-IN. Nós nos batemos contra as leis e projectos de leis que querem limitar e expulsar os trabalhadores imigrados para os seus países. Nós cooperamos com a CGTP-IN para assegurar aos trabalhadores portugueses em França novos e importantes direitos sociais, no que diz respeito à saúde e reforma principalmente.

Em Portugal como em França, nós encontramos as mesmas barreiras levantadas pelo mesmo inimigo. As grandes sociedades capitalistas e seus representantes no poder. Em Portugal Sá Carneiro ataca-se aos direitos sindicais e às empresas nacionalizadas. Em França o governo ataca-se aos direitos sindicais e despêde para que os lucros das multinacionais sejam ainda maiores.

Os direitos dos trabalhadores imigrados, a luta contra as multinacionais, a criação duma nova ordem mundial mais justa, serão as questões que servirão de base ao acordo de cooperação que a CGT renovará em breve com a CGTP-IN.

COOPERACIÓN SINDICAL REFORZADA

El 16 de septiembre un nuevo encuentro ha tenido lugar en París entre la C.G.T. y la Confederación Sindical de Comisiones Obreras de España (C.S.CC.OO.) representada por el compañero Leónidas Montero, Secretario Nacional a la Emigración.

La discusión fraternal ha confirmado los numerosos puntos de acuerdo entre las 2 Confederaciones, y varias iniciativas comunes han sido tomadas.

En primer lugar, por invitación de Comisiones Obreras de España, una delegación de la C.G.T. visitará próximamente Madrid con el objetivo de constituir una **comisión mixta de cooperación sindical** sobre las cuestiones de l'immigración española.

También se preparará un programa de asambleas de sindicatos y militantes españoles de la C.G.T., estas tendrán lugar en diversas ciudades de Francia con la colaboración de la C.G.T. y de la C.S.CC.OO. de España. Igualmente se piensa en la preparación de mítines comunes.

Estas iniciativas se ubican en el marco de la preparación de la Quinta Conferencia organizada por la C.G.T. Otras iniciativas podrían realizarse después de esta Conferencia Nacional.

También se presupuesta un mitin común en Madrid.

Las dos delegaciones se han preocupado muy en particular de buscar nuevos medios que inciten a los trabajadores españoles a sindicarse masivamente en la C.G.T. y a ocupar más ampliamente los puestos de responsabilidades en todos los niveles de las organizaciones de la C.G.T.

Una delegación de las Comisiones Obreras de España ha sido invitada a participar a la 5ta Conferencia Nacional sur les problèmes de l'immigración, la que tendrá lugar los días 20 y 21 de noviembre en París.